



Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN, Permettez-nous de nous adresser d'abord à Monsieur le Préfet ainsi qu'à vous, Madame la Vice-Présidente et aux représentants nouvellement élus du conseil départemental.

Nous vous souhaitons la **bienvenue dans notre département** du Gard. Vous le constaterez, en matière d'éducation, les chantiers y sont nombreux et la situation préoccupante dans les écoles et les collèges où nous enseignons. Soyez assurés, que l'Unsa Education se fixe pour mission, non d'invoquer par réflexe toute la malveillance de nos Administrations, ni de lister à charge, tous ses dysfonctionnements. Non, face à ces problématiques, notre rôle, tel que nous le concevons est bien de vous apporter notre expertise de terrain pour contribuer à apporter des solutions adaptées. Nous profiterons donc de cette instance autant que faire se peut, pour porter à votre connaissance des problématiques que nous croisons dans nos classes au quotidien et vous alerter sur ces réalités... Nous serons chaque fois, n'en doutez pas, force de proposition.

Nous commencerons cette déclaration pas un constat qui ne se veut pas alarmiste mais réaliste. La mixité sociale dans les collèges de Nîmes se porte mal. Notre attachement au service public d'éducation, nous amène à déplorer que près de **35% des élèves nîmois soient scolarisés dans l'enseignement privé** alors que la moyenne sur le département est de 20%. L'absence d'anticipation de Nîmes en matière d'urbanisme depuis plusieurs décennies est en cause selon nous. Seule une politique d'urbanisme pourra amener la mixité sociale dans les collèges et non l'inverse... En outre, nous avons la conviction que mixité sociale et laïcité sont les clés de nombreuses problématiques sociétales que nous connaissons.

La laïcité... Elle doit être replacée au premier plan de nos priorités. Nous proposons une **conférence publique sur la laïcité**, mercredi 17 février au centre Pablo Neruda en partenariat avec la FCPE, ici présente et une dizaine d'acteurs du monde éducatif. Chacun ici est invité à participer à ce débat animé par Eddy KHALDI, auteur des « ABC de la laïcité » et de « Main basse sur l'école publique »...

La mixité sociale : Dans le premier comme dans le second degré, nous regrettons que les problématiques ne soient pas suffisamment anticipées. La fermeture du collège Bigot en constitue la parfaite illustration puisque la carte d'éducation prioritaire a été élaborée il y a tout juste quelques mois sur la base d'une répartition des populations défavorisées. Nous ne mettons pas en doute le travail du Conseil départemental qui reprend un projet déjà en cours. Mais comment se fait-il que le rectorat n'ait pas prévu les conséquences sur les collèges voisins : Feuchère, Les Oliviers et Capouchiné. Et que dire des écoles qui devaient lui être rattachées et donc bénéficier du REP... Les écoles Emile Gauzy, Marguerite Long, s'ajoutent à la liste des **écoles dites "orphelines"**. Elles ont tous les indicateurs pour bénéficier d'un Accompagnement de Priorité Educative et ne pourront en bénéficier. Faudra-t-il attendre la prochaine carte d'éducation prioritaire dans 4 ans ? La logique de réseau d'éducation prioritaire a ses limites. Pour pallier ces carences, notre ministre a imaginé des conventions d'accompagnement pour les écoles désormais appelées « isolées ». Pourtant, sur le terrain, **tous les moyens sont bons pour éviter ces C.A.P.E.** L'exemple des écoles des Escanaux de Bagnols-sur-Cèze en est la parfaite illustration. Le collège du Bosquet a retrouvé de la mixité... Il sort de REP et c'est bon signe. Mais les écoles de ce quartier, elles, ont toujours la même population et les mêmes problématiques. Il y a tout de même une contradiction entre un gouvernement qui veut lutter contre la paupérisation de certains quartiers, la concentration de la difficulté scolaire et qui méprise les besoins exprimés par ces enseignants. Que valent les grands discours si dans les couloirs du rectorat, on ne propose à ces écoles qu'une sortie de REP progressivement mais sûrement ? Ces équipes demandent le maintien pur et simple de leurs moyens d'éducation prioritaire. Cette demande est **légitime**.

Mais venons-en à l'ordre du jour à commencer par la **carte scolaire premier degré**. Le Gard dispose de 43 postes pour la rentrée prochaine. Malgré un différentiel de -397 élèves à la rentrée dernière, notre dotation reste donc positive, nous le reconnaissons en toute objectivité. Pour autant, nous considérons qu'on ne peut se satisfaire de ce chiffre si l'on y regarde de plus près, tout aussi objectivement.

Le nombre de professeurs pour 100 élèves (P/E) décolle à peine avec un ratio de 5,25 enseignants pour 100 élèves, chiffre très légèrement supérieur aux 5,19 de l'année précédente. Pourtant, pour mémoire, Le

Monde et Libération titraient il y a peu, je cite : « Avec 6,1 enseignants pour 100 élèves, la France est bonne dernière de l'OCDE, loin derrière la Suède, mais aussi très en dessous de la Grèce ou du Portugal. » Si l'on prend un peu de recul donc, à l'échelle de l'OCDE, comment se satisfaire de nos 5,25% ?

L'hétérogénéité ne se gère pas dans une classe à 28 ou 30 quand on a de surcroît des élèves en situation de handicap ou en décrochage scolaire avancé... Sans RASED (réseau de maîtres spécialisés) et avec des auxiliaires de vie scolaire en contrat précaire, enseigner est devenu mission très difficile. Face à ce constat d'impuissance, tout enseignant consciencieux en devient exaspéré. Sur ces 43 postes, 24 sont fléchés « emploi éducation prioritaire », ce qui vous amène Monsieur le Directeur académique à proposer la fermeture de 52 classes pour seulement 28 ouvertures. Ce différentiel de 24 postes vous permet de faire ce que nous avons coutume de nommer « du qualitatif » : ULIS Ecole, accueil des moins de trois ans, plus de maîtres que de classe, aucun de ces postes n'est discutable. Pour autant, certaines des fermetures que vous avez proposées sont selon nous inacceptables et certaines ouvertures incontournables. Nous attendons que vous reconsidériez ces situations.

Pour le **second degré**, la rentrée 2016 sera marquée par l'application de la **réforme du collège**, mise en place cette année dans la plus grande confusion.

Dans les établissements, l'information est arrivée trop tard et souvent mal maîtrisée par ceux qui la présentaient. Dans bien des cas, les enseignants n'ont entendu qu'une présentation, orientée par ses opposants, qui avaient pour unique objectif d'effrayer leurs collègues, en leur promettant la destruction du collège, la disparition du latin, de l'allemand. Tout cela étant bien sûr totalement faux.

Pour autant, les modalités de formation décidées par Mme le Recteur ont été particulièrement catastrophiques. [...]

Heureusement, l'annonce des **DGH est venue calmer beaucoup d'inquiétudes** dans les établissements. Il n'y aura pas de suppressions massives de postes, ni d'explosion du nombre de services partagés comme certains l'avaient prophétisé avec des calculs tronqués à l'appui. La dotation départementale est même en très légère hausse de 183 heures. 24 collèges voient leur dotation augmenter. [...]

Notre fédération est favorable à la nouvelle organisation du collège. Bien que très imparfaite dans sa mise en place et critiquable sur bien des points, elle est faite dans l'intérêt de tous les collégiens et non pour supprimer des postes comme ce fut le cas, par le passé. Par ailleurs, elle donne davantage de libertés et de moyens aux enseignants pour répondre aux besoins particuliers de leurs élèves, tout en préservant un cadre national, celui des programmes et du socle commun. Cette réforme se doit de réussir. Non pour des raisons idéologiques ou politiques mais dans l'intérêt de nos élèves. La première année sera certes difficile et se fera en tâtonnant, mais que la suivante et celle d'après, les élèves et enseignants en récolteront les fruits.

Pour finir, je m'adresse à nouveau à vous directement Monsieur le Préfet sur deux questions dont vous seuls avez les réponses. Pour la première, les enseignants de la **circonscription « Le Vigan Sommières »** dont je fais partie, ne comprennent pas pourquoi 2/3 d'entre eux doivent faire jusqu'à 1h45 de voiture pour se rendre dans les locaux de leur inspection. De la même manière, les personnels de l'inspection doivent parcourir les mêmes distances pour aller rencontrer 66% des élèves. Une implantation centrale aurait été la solution. La double implantation deux jours sur Le Vigan et trois sur Sommières est véritablement un projet très pertinent et surtout réalisable. Nous vous demandons de faciliter sa mise en oeuvre.

La seconde concerne les élèves et les enseignants de la région **d'Anduze, de Tornac, de Thoiras et Saint Félix de Pallières** qui ont pris connaissance, lors d'une émission de reportage sur France 3 « Cash Investigation » de révélations très alarmantes sur la contamination des sols par une ancienne exploitation minière. Nous attendons de l'Etat reprenne en main la situation pour rassurer les populations dont nous nous faisons ici les porte-paroles. Avez-vous des informations à apporter pour ramener de la sérénité sur ces territoires ?

Mesdames et messieurs les membres du CDEN, merci de votre attention.

Les Délégués du personnel de l'Unsa Education